

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

3 octobre 1991 – n° 1054
Hebdomadaire romand
Vingt-huitième année

Ménage commun

Il est faux de dire que la Suisse ne change pas. Le 24 septembre 1987, Gilles Petitpierre, consacré meilleur parlementaire fédéral par un «grand jury» constitué par *L'Hebdo*, figurait seul en couverture du magazine. Le 26 septembre 1991, le même Gilles Petitpierre se trouve sur la première page en compagnie de sa femme. Il est toujours le meilleur député à Berne. En 1987, le grand jury était composé de seize personnes, dont deux femmes; deux hauts fonctionnaires avaient été empêchés de donner leur avis par le vice-chancelier de la Confédération: il considérait que ce n'était pas à l'administration de juger le parlement. Cette année, vingt-trois jurés, dont trois femmes et un haut fonctionnaire ayant gardé l'anonymat, ont donné des points aux élus. Il y a quatre ans, il n'était pas question de l'Europe dans l'interview accordée par le premier de classe genevois. Cette année, deux questions s'y rapportent.

Faut-il continuer les comparaisons ? Aujourd'hui comme en 1987, la presse parle des futures élections fédérales en utilisant des concours de pronostics, des classements, des sondages. Si les politiciens sont volontiers accusés de tourner en rond et de ne pas se renouveler, la critique peut sans autre être retournée aux médias. En fait, les uns et les autres composent un ménage commun, baptisé par François Mitterrand, au début de l'année, la classe politico-médiatique. Les uns se démènent comme de beaux diables pour faire la une des gazettes, en privilégiant les actions médiatiques: coups de gueule et pitreries plus souvent qu'idées originales. Les autres relatent plus volontiers ce qui est censé faire vendre ou grimper le taux d'écoute: petites phrases, querelles, actions facilement résumables en quelques lignes ou ne nécessitant pas plus de deux ou trois minutes d'antenne.

Pour la presse comme pour les politiciens ce n'est plus tant le contenu qui compte que l'emballage. Voyez un Jacques Martin, conseiller d'Etat et candidat au Conseil des Etats, qui multiplie depuis quelques mois les apparitions publiques et les conférences de presse

sur tous les sujets possibles; cette application bon élève illustre bien ce système de l'occupation du terrain. Et la touchante attention avec laquelle *24 Heures* relate, photos à l'appui, chacune de ces mises en scène du radical vaudois démontre s'il en était encore besoin la relation qui unit le politicien au journal. Chacun des deux se prétend indépendant, mais les deux ne le sont qu'ensemble et non pas séparément. La notoriété de Martin ne serait pas ce qu'elle est sans *24 Heures*; et *24 Heures* sans Martin ne serait pas le même journal.

Que faire pour rendre à chacun son indépendance ? Eliminer du Parlement les «cancres», dûment répertoriés comme tels par la presse ? C'est encore renforcer les hommes et les femmes qui plaisent, donc qui ont besoin de s'appuyer sur les médias, quelles que soient par ailleurs leurs qualités. Les électeurs semblent aller dans ce sens: sur les quinze mauvais élèves classés par *L'Hebdo* en 1987, un tiers n'a pas été réélu, alors que dix-sept des dix-huit «bons élèves» ont obtenu un nouveau mandat.

Réformer le système, même si cela est certainement en partie souhaitable, n'y changera rien non plus. On le dit sclérosé et inadapté à la situation actuelle. Et chacun d'y aller de ses propositions, de ses scénarios, résumés en petits dessins avec des flèches et des pointillés sur fond tramé de Palais fédéral. En oubliant que les structures ne sont elles aussi qu'un emballage et qu'elles ne vaudront jamais que ce que valent les hommes et les femmes qui les composent. C'est bel et bien le contenu qui doit changer.

Il n'est pas indispensable pour cela de jeter journaux et partis à la poubelle. Mais il est nécessaire de redéfinir des ordres de priorité: aux politiciens de donner le ton, d'avoir des idées et de les défendre sur le long terme, même si elles ne sont pas traduisibles en infographies. Aux journalistes de réapprendre à les illustrer avec des mots, et d'accepter de s'effacer avec une professionnelle humilité.

Et maintenant, des réalisations

(jd) Un an après l'entrée en vigueur du moratoire nucléaire, la Confédération a tiré un premier bilan de son programme Energie 2000 (DP n° 1052): dialogue noué entre les pouvoirs publics et le secteur privé, entre distributeurs d'électricité et organisations écologistes, groupes au travail pour promouvoir la formation et l'innovation, objectifs définis. Cet état d'esprit positif doit maintenant conduire rapidement à des réa-

lisations concrètes, à des mesures qui contribuent efficacement à une utilisation rationnelle de l'énergie et à la promotion des énergies renouvelables. Des solutions techniques sont aujourd'hui déjà disponibles: le temps est maintenant moins à l'expérimentation et aux installations pilotes qu'à la diffusion de ces solutions à large échelle. Le handicap est surtout d'ordre économique; pour que le mouvement prenne de

l'ampleur, il a besoin d'incitations financières: reprise de l'électricité fournie au réseau par les auto-producteurs à un prix favorable, subventions aux projets alternatifs, mais également règlements communaux et cantonaux sur les constructions à la fois moins tâpillons et plus stricts quant aux exigences énergétiques. Le temps presse, car chaque bâtiment construit aujourd'hui sans tenir compte des innovations techniques disponibles pèsera pendant vingt ou trente ans sur le bilan énergétique ou devra faire l'objet d'un assainissement ultérieur coûteux.

Régulièrement nous présenterons des exemples considérés encore il y a peu comme exotiques et qui montrent la voie à suivre.

Logements sans pétrole

A Wädenswil (ZH), cinq maisons familiales de 2 logements chacune, terminées à fin 1990, illustrent les possibilités offertes par le solaire thermique et une conception énergétique adéquate. Grâce à une construction de forme trapézoïdale qui maximise la façade sud dans laquelle sont intégrés les capteurs solaires, des fenêtres à triple vitrage, une isolation optimale de l'enveloppe du

bâtiment, une ventilation avec récupération de chaleur, un système chaleur-force Totem qui produit l'électricité nécessaire, il est possible de réduire la consommation de combustible fossile à l'équivalent de 600 kg de pétrole par an et par logement. Deux des maisons disposent de capteurs plus importants et d'un réservoir d'eau pour le stockage de la chaleur de 20m³ intégré dans l'immeuble (trois niveaux); grâce à un chauffage d'appoint à bois en cas de longues périodes de brouillard, elles peuvent se passer complètement de combustibles fossiles. Au prix actuel de

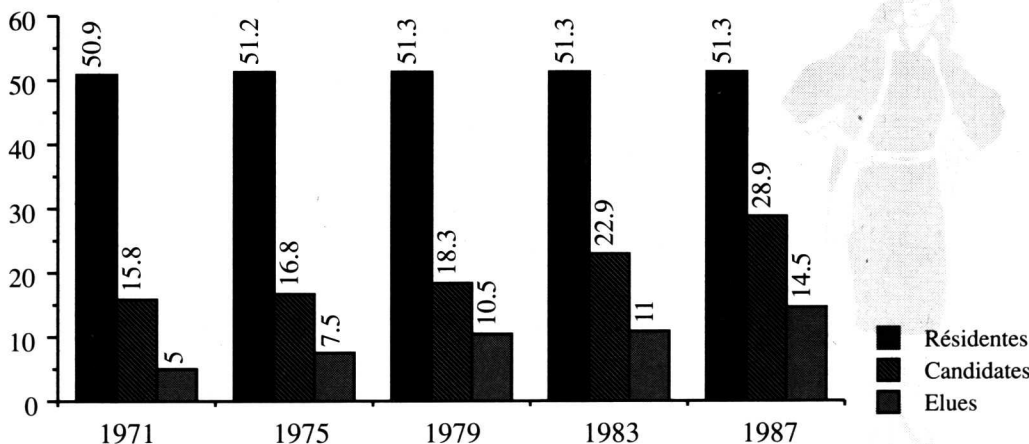
l'énergie, seul le triple vitrage est économiquement rentable, une situation qui peut très rapidement changer. Le projet a bénéficié d'une subvention cantonale de 345 000 francs (10 logements).

Bergün, village autonome

C'est par voie d'annonce qu'un spécialiste des problèmes énergétiques, par

Les femmes candidates et élues aux Chambres fédérales depuis 1971

Le graphique ci-contre illustre un phénomène bien connu: bien que formant plus de la moitié de la population, les femmes sont largement sous-représentées aux Chambres fédérales, comme d'ailleurs dans les parlements cantonaux et communaux. Ce que l'on sait moins, c'est que les femmes se font moins facilement élire que les hommes: alors qu'en 1987, par exemple, elles représentaient 28,9% des candidat-e-s, elles n'obtenaient que 14,5% des sièges. Ainsi, même si les partis pré-



Source: Office fédéral de la statistique MOG

sentaient autant de femmes que d'hommes sur leurs listes, cela ne suffirait-il pas à obtenir un parlement équi-

libré. Quant aux hommes, en présentant 71,1% des candidats, ils obtenaient il y a quatre ans 85,5% des sièges. ■

ailleurs membre de la Fondation suisse pour l'énergie, a cherché et trouvé une petite commune prête à tenter l'expérience d'une nouvelle politique de l'énergie. Bergün, un petit village des Grisons, qui a accepté en septembre 1990 aussi bien l'article constitutionnel sur l'énergie que le moratoire et l'abandon du nucléaire, a décidé de devenir autonome pour son approvisionnement électrique et de réduire de manière substantielle sa consommation d'énergie fossile, cela en l'espace de trois à cinq ans. La première phase consistera à assainir les bâtiments et à améliorer l'utilisation de la chaleur. Puis on s'attaquera à la gestion et au rendement des appareils électriques. La troisième étape permettra d'améliorer l'efficacité de la production d'électricité: remise en activité d'anciennes petites centrales hydrauliques, installation de nouvelles turbines et utilisation du réseau d'eau potable pour la production électrique. Enfin l'énergie solaire sera appelée à la rescousse.

Ce projet relève de la même démarche que celle entreprise par le WWF et soutenue par la Fondation suisse pour l'énergie, connue sous le nom de «ville énergétique». Déjà Olten et Schaffhouse s'y sont associées. Il s'agit de concrétiser les postulats énergétiques au niveau communal grâce à un soutien technique et financier externe.

Monopole dynamique

Face aux exigences d'économies d'énergie, les distributeurs qui détiennent un monopole dans leur domaine font souvent valoir l'obligation légale à laquelle ils sont soumis de répondre à la demande. Leur politique d'investissement ne ferait que répondre à des besoins en constante augmentation. La ville de Zurich a décidé de briser ce cercle vicieux de la demande qui stimule l'offre, laquelle à son tour encourage la demande. En mars 1989, les citoyennes et les citoyens de la cité de la Limmat ont adopté un règlement sur l'utilisation rationnelle de l'électricité et l'encouragement des énergies renouvelables. En conséquence le service municipal de l'électricité a développé son service de conseil énergétique et a édicté de nouveaux tarifs. Zurich vient de faire un pas de plus en adoptant des conditions à la livraison d'électricité:

NOUVELLES LIGNES FERROVIAIRES À TRAVERS LES ALPES

Amateurisme écologique

(pi) Les Verts fondamentalistes n'ont jamais été de très bon stratèges, défaut parfois compensé par une sorte de «virginité» politique, qui séduit dans certains milieux: peu important les calculs, disent-ils, chaque combat est important en soi et mieux vaut perdre en étant resté pur que gagner à l'aide d'un compromis.

L'environnement risque de ne pas sortir gagnant de leur dernière maladresse. En décidant de lancer un référendum contre les Nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA) avant qu'elles ne soient décidées par les Chambres, les Verts se sont privés de toute possibilité d'influencer ce projet. Personne en effet n'a donné de crédit à Laurent Rebeaud, sérieux certes mais dont l'influence dans son parti est limitée, lorsqu'il a annoncé au Conseil national un possible renoncement au référendum en échange de décisions «écologically compatibles».

Privés de ce moyen de pression, les députés verts n'ont pu qu'assister impuissants à la décision de renoncer à un article, dans l'arrêté sur les NLFA, concernant le transport des marchandises en transit qui aurait dû se faire «en principe» par le rail. Et cela pour le plus

grand contentement de la droite la plus libérale qui avait été mise en minorité au Conseil des Etats sur ce point. Celle-ci ayant menacé de lancer son propre référendum, les parlementaires ont préféré lâcher du lest de son côté où la décision n'était pas encore prise, que du côté des Verts où l'assemblée des délégués s'était déjà prononcée.

Ce qui étonne, ce n'est pas tant cet amateurisme des écologistes que le manque de concertation qui caractérise ces débats. Il est en effet incroyable que, pour un objet de cette importance, les partis ne soient pas capables de s'entendre dans les grandes lignes pour aboutir à un projet qui ait un maximum de chances de succès en cas de votation populaire. Mais tout occupés à traiter les demandes régionales dans l'espoir d'en retirer quelque bénéfice le 20 octobre, les parlementaires ont perdu de vue le but final du projet dont il débattaient. ■

ELECTIONS FÉDÉRALES

Tenue

(ag) Que doit accepter l'homme politique pour qu'on parle de lui, pour qu'on le photographie, pour qu'on le filme ? Doit-il inviter la caméra à son domicile avec brève apparition de sa femme dans un rôle de faire-valoir ? Doit-il jouer de l'accordéon, raconter des histoires belges, faire du patin à roulettes ? Doit-il répondre à n'importe quelle question sous prétexte que le public veut connaître l'homme sous le magistrat, que la langue de bois politique est insupportable et la connaissance approfondie des dossiers, ennuyeuse ?

M. Jean Cavadini ou M. Daniel Brélaz doivent-ils confier aux lecteurs du *Nouveau Quotidien* la place, exprimée en pourcentage, que l'amour tient dans leur vie ?

La simple dignité de la classe politique se trouvera renforcée lorsque ceux qui ont la vocation des affaires publiques ne répondront qu'aux questions qui concernent leur engagement de magistrat ou de parlementaire. Et si possible autrement qu'en mettant une croix d'analphabète dans la case correspondante du questionnaire imposé. ■

Réformes sur terrain miné

Nous poursuivons notre éclairage en marge de l'adhésion de la Suisse à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international. Cette semaine, quelques difficultés de mise en œuvre que rencontrent les programmes d'ajustement structurel, tant décriés par les organisations d'entraide du Nord. (Voir aussi notre numéro spécial «Le Dossard 153» du 26 octobre 1989, ainsi que nos numéros 1051 et 1053.)

(cfr) Nous l'avons vu la semaine dernière, les politiques économiques mises en œuvre par beaucoup de pays en développement après l'indépendance, malgré les bonnes intentions des gouvernements au départ, ont fini par profiter uniquement aux élites. Les taux de change surévalués ont favorisé la fuite des capitaux. L'administration hypertrophiée a obligé l'Etat à s'endetter et à saigner les contribuables. Les monopoles et le protectionnisme ont engendré des canards boiteux. Nombre d'Etats sont au bord de la faillite. Pour y remédier, les programmes d'ajustement structurel contiennent trois éléments principaux: établir un taux de change réaliste, c'est-à-dire viable à long terme; ramener le budget de l'Etat à des dimensions supportables pour les contribuables et libéraliser le commerce et l'industrie.

Changements rapides

La Banque mondiale et le FMI ne sont pas des grands méchants loups mais ce ne sont pas non plus des anges purificateurs. Ils essaient seulement de mettre de l'ordre dans les affaires comme un banquier qui prêterait à une entreprise en difficulté. C'est seulement un peu plus compliqué. Et, avec le temps, ça s'est révélé beaucoup plus compliqué que prévu. D'abord les mesures ont été introduites dans des laps de temps très courts (deux ou trois ans). Le Tokyo Round, ces négociations internationales du GATT qui ont abouti en 1973 à un accord sur une réduction de 30% des droits de douane, a été mis en vigueur, en Suisse et ailleurs, sur une période de dix ans, soit une réduction de 3% par an laissant tout le temps aux industries d'améliorer leur productivité ou de se reconverter. En comparaison, les tarifs douaniers dans les programmes d'ajustement structurel peuvent passer par exemple de 200% de la valeur à 20% et sont introduits généralement en une ou deux étapes. Les licenciements dans la fonction publique sont massifs, et étalés sur une courte période ce qui

augmente drastiquement le chômage. Ceux qui souffrent le plus de ces mesures sont les salariés, à cause du chômage, à cause de l'augmentation des prix de produits importés et locaux. Mais la libéralisation des prix agricoles profite aux paysans et elle contribue à ralentir l'exode rural.

La corruption ne paie plus

La fuite des capitaux devient plus difficile et une certaine corruption tend à diminuer. A l'aéroport d'Accra (Ghana) par exemple, des douaniers ont donné leur congé: la profession ne rapporte plus assez. La grande corruption malheureusement continue toujours mais elle se fait plutôt à travers les marchés publics. Et ce ne sont que des lois punissant les fournisseurs qui en viendront à bout.

L'échelonnement des mesures est tout à fait réalisable. Mais il y a un domaine où la Banque mondiale n'a pas trouvé de solution: celui de l'entrepreneuriat. En effet, il ne suffit pas de créer un environnement macro-économique favorable à la création d'entreprises, encore faut-il des investisseurs. Or, dans les pays les moins avancés, et particulièrement en Afrique, cette catégorie économique est en très petit nombre. En outre, ils ont vu assez de changements politiques et économiques pour préférer les placements à court terme, c'est-à-dire le commerce à l'industrie. Les banques adoptent la même prudence et les investisseurs étrangers n'ont aucune raison d'être plus aventureux. La faiblesse de la classe des entrepreneurs ne facilite pas non plus la concurrence. Quand on est trois importateurs de sucre pour tout un pays, c'est facile de s'entendre sur les prix. La Banque mondiale, et particulièrement sa filiale l'*International finance corporation*, ont mis sur pied plusieurs programmes de crédit, de garantie de crédit et d'assistance à la création et à la gestion d'entreprise (la Confédération participe du reste à leur financement). Mais il faudra probablement une génération pour voir

une classe moyenne prête à prendre de vrais risques économiques et à investir à moyen et long terme. Il faudra la stabilité économique et politique, mais aussi l'intégration économique régionale.

Entre décider et faire...

Mais bien plus grave que la faiblesse de l'investissement, il y a les gouvernements qui ne négocient pas avec le Fonds ou la Banque, ceux qui se laissent imposer les mesures et qui, quand il y a des problèmes, disent que ce n'est pas leur faute. Ou encore les gouvernements qui acceptent les mesures mais ne les mettent pas en application. Dans un pays, le gouvernement a accepté de fermer une entreprise d'Etat chargée de stabiliser le cours des produits vivriers. Elle était un gouffre financier et elle a effectivement été fermée. Mais trois mois plus tard, le gouvernement créait une nouvelle entreprise, sous un autre nom, avec le même personnel et les mêmes tâches! Le budget de l'Etat évidemment ne se porte pas mieux. Dans un autre pays, le gouvernement avait signé un accord avec le Fonds monétaire international par lequel il s'engageait à réduire le déficit des dépenses publiques. L'accord arrivait à échéance le 15 décembre et le Fonds avait annoncé une mission de négociation d'un deuxième accord pour le 15 janvier. Le 1^{er} janvier, les salaires de la fonction publique ont été augmentés de 10%! Le gouvernement avait tenu son engagement dans le cadre de l'accord mais, pour le déficit des dépenses publiques, tout était à recommencer et l'inflation grimpait vertigineusement. J'ai vu, de mes yeux vu, des exportateurs qui venaient demander à l'administration les prix auxquels ils étaient autorisés à exporter des légumes dans un pays voisin. L'administration fixait les prix des produits une fois tous les trois mois en fonction du marché mondial. Si l'exportateur voulait vendre meilleur marché, il devait obtenir l'autorisation du directeur des douanes qui se trouvait à six cents kilomètres de là. Un haut fonctionnaire du Ministère des finances m'a poliment indiqué que la réglementation avait été abolie dix-huit mois auparavant sous la pression de la Banque mondiale! Trop de gens devaient probablement profiter de l'ancienne loi pour qu'elle puisse réellement être abolie.

Le succès d'un programme d'ajustement structurel, ou disons l'établissement de politiques viables à long terme et qui

bénéficient à tous et non seulement à une élite, dépend grandement de la manière dont les gouvernements négocient ces programmes et dont ils les mettent en pratique. Pour cela, il faut de bons économistes dans l'administration, beaucoup de travail et surtout beaucoup de volonté politique.

S'engager dans la négociation

Je citerai deux exemples: le Rwanda où une délégation du Fonds monétaire est arrivée avec un programme tout prêt. Le gouvernement au complet s'est retiré en conclave dans l'auberge du parc national pendant quinze jours pour réfléchir et faire une contre-proposition. Le Ghana où la négociation du premier programme d'ajustement structurel s'est faite en public, devant la presse, la radio et la télévision. Les syndicats sont aussi venus, chacun a pu poser des questions et dire ce qu'il pensait, et les réunions étaient chaque jour présidées par un autre ministre.

Certes l'ajustement structurel n'est pas la panacée. Comme l'a dit Mario Carera (DP n° 1051), il n'enlève rien de l'injustice du système économique international. Pourquoi les pays en développement ne peuvent-ils payer leurs importations qu'avec des monnaies fortes ? Il faudrait un nouveau système de convertibilité, accepté internationalement et garanti par les pays riches. Pour les matières premières agricoles, le problème est le même. Nulle part dans le tiers monde, et malgré leur nombre, les paysans ne représentent une force politique comme dans les pays occidentaux où ils peuvent obtenir des prix qui leur permettent de vivre décemment. Ceci est dû au fait que les matières premières agricoles sont achetées par les pays du Nord. Il nous appartient donc à nous de trouver des solutions qui permettent aux paysans du Sud d'être mieux rémunérés.

En attendant, quelle alternative reste-t-il aux pays en développement ? La dépendance à l'égard de donateurs bilatéraux qui, pour des raisons plus ou moins avouables et quelquefois avec des conditions beaucoup moins reluisantes, sont prêts à épouser les déficits budgétaires et financiers ? N'y a-t-il pas plus de dignité à prendre ses responsabilités et à négocier serré avec un partenaire capable ? Après tout, la Banque mondiale est une banque comme une autre. Elle ne peut survivre qu'en prêtant son argent. Certains l'ont déjà compris heureusement. ■

URBANISME LAUSANNOIS

Les ponts pleins

(ag) La Municipalité de Lausanne a donc choisi — le temps presse — le projet Tschumi-Merlini pour l'aménagement de la vallée du Flon.

Il est caractérisé par des immeubles qui barrent l'axe longitudinal de la vallée et dont la terrasse supérieure est ouverte à la circulation piétonne reliant ainsi la côte nord de la vieille ville à la côte de Montbenon.

Le parti choisi présente des inconvénients majeurs.

Il privilégie le niveau supérieur, celui des Terreaux et du Grand-Pont par rapport au fond même de la vallée, dont on ne voit pas quels seront les facteurs d'animation. Si le Lausannois accepte d'affronter les pentes rudes de la rue Saint-François ou de la rue du Pont pour gagner la vallée du Flon en son centre commercial, il ne prend pas l'ascenseur pour descendre dans un lieu peu attractif. De la terrasse de l'Age d'or, niveau pont Bessières, il n'utilise guère les ascenseurs d'immeubles jusqu'au niveau Flon-Saint-Martin.

Les ponts seront-ils animés ? Certes le Métro-pont distribuera le trafic des transports publics et un des ponts vise l'axe du Casino qui est d'ailleurs un pôle d'attraction très relatif. Pour le reste, on ne voit pas quels peuvent être les cheminements utiles. La construction

de terrasses publiques sur des immeubles privés est difficile à mettre au point; elle se révèle coûteuse, comme est dispendieuse la création d'un espace vert en fond de vallée alors que l'effort d'investissement des pouvoirs publics doit porter avant tout sur les circulations de l'interface et l'espace qu'il faut leur réserver. Ce point reste peut-être encore ouvert.

Enfin si l'on comprend qu'au vu de l'état de ses finances la ville de Lausanne ne veuille pas s'engager dans l'édification d'un bâtiment d'utilité publique, notamment d'une salle de musique dont beaucoup rêvaient, on regrettera qu'un remodellement du centre même de la ville ne soit pas marqué d'une création, qui affirme la vitalité, je dirais même l'orgueil de la cité. L'aménagement de la vallée va se développer sur vingt ans; la situation conjoncturelle d'aujourd'hui doit-elle déterminer un aussi long terme ?

Dans la vie politique lausannoise si conflictuelle ce sujet s'est dépolitisé. La majorité actuelle n'a pas cherché à imposer ses conceptions, ayant accepté d'être politiquement minoritaire dans le groupe restreint qui a préparé le préavis; la syndique s'est tenue sur ce sujet en retrait, bien qu'elle ait consacré, dans son livre récent, tout un chapitre à l'urbanisme; le municipal libéral songe à faire de ce plan sans ambition sa chose, en tant que directeur des Travaux.

Et quelques passionnés de ce beau chapitre d'urbanisme peuvent désormais revêtir la tunique des anciens combattants. ■

L'esbrouffe pour les ploucs

Est-il possible que les architectes, lorsqu'ils présentent un projet qui exige d'être commenté, de manière didactique, à des profanes soucieux de se représenter dans l'espace les partis choisis renoncent à l'esbrouffe que cultive la profession ? Tschumi et Merlini, sur vingt minutes de présentation de leurs plans à un groupe consultatif, en ont utilisé dix pour projeter des dias de ponts, tels qu'on en trouve dans le Larousse illustré. Le pont Saint-Charles à Prague, le pont Vecchio à Florence, le Rialto à Venise et quelques ponts de R. Maillart. Rien à voir avec le sujet, puisque le projet prévoit des immeubles pleins, reliant et cloisonnant la vallée; mais quel mépris de leur public, réputé plouc !

Bon vent !

L'hebdomadaire de gauche *Wochen-Zeitung* fête son dixième anniversaire en publiant un supplément de 32 pages et en organisant des fêtes dans trois villes alémaniques. On ne lui donnait que peu de chances de réussite et il a tenu alors que le magazine *Die Woche*, lancé en même temps par Ringier, a échoué. Il est vrai que la *WoZ* doit en partie sa survie à l'abnégation de ses rédacteurs, mais aussi au développement et à la constante amélioration d'un journal original qui correspond bien aux attentes d'un certain lectorat alémanique. ■

L'INVITÉ DE DP

Les lendemains qui déchantent

Jean-Pierre Ghelfi

Economiste et député au Grand Conseil neuchâtelois

A-t-on raison d'écrire, comme on le lit un peu partout, que la mort du communisme permet au capitalisme d'affirmer une suprématie désormais incontestée ? Michel Albert, ancien commissaire au plan français, publie un livre tonique¹ dans lequel il montre que la réalité est plus complexe, en commençant par rappeler que le capitalisme, contrairement au communisme qui était une idéologie, est une pratique... qui permet plusieurs pratiques. Pour faciliter sa démonstration, Michel Albert retient deux modèles de capitalisme qu'il définit ainsi: «Le modèle "néo-américain", fondé sur la réussite individuelle, le profit financier à court terme, et leur médiatisation; le modèle "rhénan", qui se pratique en Allemagne, en Suisse, dans le Bénélux et en Europe du Nord, mais aussi, avec des variantes au Japon. Il valorise la réussite collective, le consensus, le souci du long terme. Le premier est plus séduisant, le second plus performant.»

La médiatisation et la séduction du modèle néo-libéral amènent Michel Albert à s'interroger — et à s'inquiéter — sur la capacité de résistance du modèle rhénan. Il voit le premier envahir tous les esprits de la planète. Ronald Reagan et Margaret Thatcher sont des idoles non seulement dans les pays d'Europe orientale et centrale, mais aussi dans les campagnes chinoises.

Haut lieu du libéralisme

La situation n'est pas très différente en Suisse, où l'on voit depuis quelque temps la bourgeoisie et le patronat se hérisser contre des «concessions excessives» qu'il leur faudrait accepter pour réaliser le consensus helvétique.

Le Vorort a montré l'exemple en lâchant le projet de réforme des finances fédérales le printemps dernier. Des députés, en cette veille d'élections nationales, enchaînent en glosant sur l'avenir de la formule magique.

Les partisans de la «voie solitaire» (*Alleingang*) en matière européenne assurent que le coup est jouable à condition de revoir nos pratiques et structures de manière à ce que l'économie soit plus com-

pétitive que celle des pays de la Communauté.

Récemment, une quinzaine d'auteurs emmenés par Fritz Leutwiler et Stephan Schmidheiny publiaient un livre réclamant des réformes afin que «ce pays devienne à nouveau un haut lieu du libéralisme».

Des éditeurs de journaux prennent prétexte de la situation concurrentielle sur le marché européen pour dénoncer la convention collective de travail qui les lie avec le syndicat des journalistes, en attendant de rompre celle avec le syndicat des typographes.

André Gavillet, la semaine dernière, rapelaient l'offensive patronale pour ne pas compenser l'intégralité du renchérissement. On peut ajouter le chantage exercé par le patronat horloger qui ne se déclare prêt à signer la nouvelle convention col-

lective qu'à la condition que la FTMH n'exige pas la pleine compensation du renchérissement pour 1992.

Sauve-qui-peut

Toutes ces attitudes sont bien dans l'air du temps. Le processus d'intégration européenne, la dislocation du bloc communiste et de l'empire soviétique, mais plus encore l'éclatement de l'économie-monde (Fernand Braudel) au profit d'une économie mondiale comportant de multiples pôles de production, et donc de concurrence, bousculent les données habituelles de référence. Les esprits paniquent et en oublient les éléments qui ont fondé les succès passés: la réussite collective, le consensus et le souci du long terme, pour reprendre la définition du modèle rhénan.

Le problème est évidemment de savoir si ce sauve-qui-peut est contingent ou conjoncturel, ou s'il exprime un mouvement de fond. Si la deuxième hypothèse était la bonne, une Suisse néo-libérale et croquevillée sur elle-même se préparerait des lendemains qui déchantent. ■

¹ Michel Albert: *Capitalisme contre capitalisme*, Seuil.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

L'ami américain

Riccardo est un père heureux, qui me confie sa joie: tant Nicola que Caterina font des études brillantes et lui donnent toute satisfaction. Le petit ami de Caterina, Federico, est permanent du parti communiste, ce qui ne déplaît pas à son «beau-père». D'ailleurs, pour l'instant, il fait son service militaire, et comme il est objecteur, il travaille dans un asile de vieillards — des vieillards qui ne songent, paraît-il, qu'à manger et à *ballare* ! Alors Federico organise leurs loisirs et notamment des bals, payant éventuellement de sa personne et faisant danser celles qui n'ont pas de partenaire ! Voilà, n'est-il pas vrai, une manière de servir sa patrie qui en vaut une autre... L'ennui, c'est qu'il se trouve loin de Milan et qu'il ne peut voir Caterina que le week-end. Encore faut-il des heures de trajet, si bien qu'il arrive trop fatigué pour... discuter des affaires du parti, dont elle est membre, aussi. J'ajouterai que la *nonna*, descendante par les femmes de l'illustre Lavater, se demande si Federico est bien conscient de la chance qu'il a d'avoir une fille aussi merveilleuse que Caterina, super-intelligente, active, toujours gaie, ravissante (ce qui ne

gâte rien) — sa digne petite-fille et celle de ses deux grands-pères, dont l'un était professeur de chimie à l'Université de Pavie et l'autre le maître de la psychanalyse italienne — on vient de lui consacrer un film. Mais l'on peut penser que la grand-mère de Federico pour sa part se demande si Caterina se rend compte de la chance qu'elle a, etc. Dans l'un et l'autre cas, la réponse semble devoir être: oui.

Martino, le beau-frère de Riccardo, n'est pas moins heureux, mais plus embarrassé. En effet, le petit ami de sa cadette, Sofia, est joueur professionnel à l'Inter de Milan ou au Lazio-Roma, je ne sais plus. Et indépendamment du fait que Sofia se trouve aphone, chaque semaine, à force d'avoir crié pour encourager «son» équipe, Martino ne s'intéresse pas vraiment au football et ne peut avoir de conversation avec son «beau-fils». Aussi se réjouissait-il de voir rentrer son aînée, Carolina, qui revenait de Bali munie d'un ami californien. Je ne l'ai pas rencontré, et c'est encore trop tôt pour juger. Toutefois, aux dires de Caterina, l'ami californien est un *uomo bellissimo* ! Mais aussi un *po' strano*: figurez-vous qu'il lui arrive de se taire

Faux espoirs

(jg) La dernière livraison de *Numerus*, le courrier statistique de l'Etat de Vaud, présente des données intéressantes sur l'évolution du marché du logement. Le taux de logements vacants augmente. Après être descendu à 4,7 pour mille en 1981, après une période stationnaire de 1985 à 1989, où il oscillait entre 7,4 et 8,4 pour mille, il est passé en 1991 à 11,7. On le sait, les experts considèrent que le marché devient fluide et détendu à partir d'une proportion de 15 logements vacants sur mille. Ces chiffres pourraient donc être interprétés comme annonçant la fin d'une crise.

Un examen plus détaillé montre pourtant que c'est loin d'être le cas et que ces chiffres sont en fait le résultat de la folie spéculative des années huitante. Une partie importante de ces logements vacants sont en effet à vendre. Depuis 1984, ils représentent 40 à 45% du parc des appartements vacants, alors que sur l'ensemble du canton seuls 30% des logements sont occupés par leur propriétaire. Et en 1980 et 1981, les logements à vendre ne représentaient respectivement que 24 et 35% du total des appartements libres. Depuis dix ans, on a construit beaucoup d'objets immobiliers, principalement des maisons uni-

familiales, pour utiliser le jargon des statisticiens, ce qui explique leur disponibilité relativement grande sur le marché. Mais à cause du prix élevé du terrain, de celui tout aussi élevé de la construction et des taux d'intérêt, ces objets à vendre restent inaccessibles à la plupart des ménages en quête d'un toit. Dans les faits donc, le taux de logements vacants et financièrement accessibles n'a certainement guère évolué.

Il faut encore remarquer que parmi les appartements de une, deux et trois pièces, les logements à louer sont beaucoup plus nombreux que ceux qui sont à vendre. Ils se répartissent presque à égalité pour les quatre pièces et les appartements à vendre deviennent plus nombreux que ceux à louer à partir de cinq pièces. Ces chiffres confirment un fait que l'on connaît bien: même si la propriété par étage progresse en Suisse, elle concerne principalement les grands logements et constitue un segment assez étroit du marché. On reste éloigné de la propriété «populaire» que connaissent les pays voisins.

L'idée que la détente actuelle est un reflet de la spéculation antérieure est corroborée par une étonnante carte donnant les résultats par région. Elle montre que tous les districts situés à la périphérie lausannoise et celui de Nyon ont un taux de logements vacants nettement supérieur au fameux 15 pour mille. Nyon atteint presque 19, Cossonay et Morges dépassent 17. Le district de Lausanne se situe par contre à 2 pour mille et la ville à 1,3. Autrement dit, une situation complètement bloquée dans le chef-lieu, mais de nombreux logements vides à proximité, là où promoteurs et entrepreneurs espéraient attirer le chaland grâce à un prix du terrain plus bas qu'en ville et une autoroute. Mais tous comptes faits, trajets, deuxième voiture et terrain superflu autour de la villa pris en compte, le gain par rapport à un logement urbain est tout relatif. Nombre de ces maisons restent donc sur les bras des promoteurs et des établissements de crédit qui leur ont fait confiance.

C'est finalement toute l'histoire de dix années d'errance immobilière qui ressort derrière quelques chiffres froids et anonymes. ■

Numerus, SCRIS, rue Saint-Martin 7, 1014 Lausanne. Tél.: 021/316 29 99.

MÉDIAS

La *Neue Zürcher Zeitung* a consacré son dernier cahier sur la technologie et la société au problème de la langue dans le changement technologique. Un des articles pose la question de savoir si l'ordinateur est le catalyseur de l'appauvrissement de la langue.

Pour les 75 ans du Parti socialiste à Sainte-Croix, une brochure a été publiée sous le titre *De Rose et d'espoir*. Elle rappelle les hauts et les bas de cette section et illustre l'esprit de revanche de la bourgeoisie lorsqu'elle ne peut pas mener les affaires à sa guise. Six brèves biographies des grandes figures du socialisme à Sainte-Croix rendent un juste hommage à des militants qui n'ont pas ménagé leur temps pour cette cause.

ici et là

Où va le Maghreb: vers une démocratie ou vers une technocratie? Débat public organisé par l'Association Suisse-Maghreb et la Déclaration de Berne le vendredi 4 octobre à 19.15 heures à la Maison du Peuple, salle n° 4, place Chauderon 5 à Lausanne.

Débat public sur le thème de la liberté d'expression et de la censure organisé par l'Association pour la défense de la liberté d'expression, avec la participation de Jean-Luc Bideau, Laurence Deonna, Denis Baud, Frank Garbelly, Jean Ziegler, Gilles Egger. Mercredi 9 octobre à 20.30 heures, Uni II, Genève.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Charlotte Feller-Robert (cfr)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Jeanlouis Cornuz, Jean-Pierre Ghelfi

Abonnement: 70 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Monique Hennin, Pierre Imhof, Catherine Dubuis

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

pendant des heures... En tout cas, il semble avoir une heureuse influence sur Carolina: elle qui était très discreta vis à vis de tout effort physique — autant dire qu'elle ne mettait jamais un pied devant l'autre — il l'a entraînée jusqu'à Pian Prà, à 1200 mètres d'altitude, depuis Torre Pellice, qui est à 600 ! *E molto amorosa* ! commente Caterina. Là-haut, ils ont eu d'ailleurs une querelle d'amoureux — les Américains en général et les Californiens en particulier sont gens parfois étranges. Donc Carolina avait pris soin de lui faire visiter Venise, Padoue, Bologne, Florence, Sienne, Pise — toutes les merveilles de l'Italie. Eh bien non: ce qu'il a préféré, ce sont les vallées vaudoises du Piémont, avec leurs pauvres maisons, leurs mazots aux toits couverts de dalles de pierre (les lose), et leurs torrents descendant du Granero et formant des tumpi, c'est-à-dire des marmites, dans lesquelles il s'est baigné. Tout de même: Venise, Rome... *Si è un po' arrabiata* commente Caterina. On disait que la famille tend à disparaître... Je dirais qu'elle se transforme ! ■

Belle journée pour les banquiers

(yj) Vendredi 4 octobre, les banquiers rassemblés à Zurich pour leur journée annuelle peuvent prendre acte avec satisfaction du résultat des ultimes votations finales de la législature: les Chambres fédérales ont allégé le maudit droit de timbre, dans une mesure inespérée.

Dans le secteur primaire on est englué: le mineur dans le sous-sol qu'il exploite, le paysan dans la terre qu'il cultive. Dans le secondaire, on est plus souvent lié à un site d'implantation, celui de l'usine, du combinat ou de tout autre gros actif immobilisé. Dans le tertiaire, les affaires sont par définition plus mobiles, parce que rarement dépendantes d'investissements lourds. Relativement facile d'ouvrir ou de déplacer une boutique, de créer ou de supprimer la société de conseil (en management, mariage, information, etc), de lancer un cours ou une boîte.

Une date butoir

(ag) le 21 octobre, on saura si la Communauté et les pays de l'AELE ont conclu leur négociation.

Le problème suisse et double: conduire à satisfaction les pourparlers sur les points litigieux et trouver une majorité pour ratifier un accord éventuel.

Or le Conseil fédéral ne croit pas à une acceptation du peuple et des cantons. Il donne dès lors à ses partenaires l'impression, lorsqu'il discute âprement un dossier, de chercher un point de chute honorable. D'autre part, quelques-uns des ses membres, tel Flavio Cotti, laissent croire que la négociation sera plus facile si l'on renonce à l'EEE pour solliciter une adhésion; les mêmes questions concrètes et quelques autres, telle l'agriculture, se poseront pourtant avec une égale acuité.

Au lieu du tir dispersé des conseillers fédéraux, on aimerait dès maintenant une clarification.

Si le Conseil fédéral signe le traité en toute connaissance de cause, il s'engagera à fond, avec les partis gouvernementaux, pour le faire ratifier.

S'il ne signe pas, il soumettra en un paquet l'essentiel des réformes utiles comme acte unilatéral de rapprochement européen. ■

Dans le secteur financier, les affaires sont carrément volatiles; grâce aux télécommunications et à l'ordinateur, elles se déroulent indépendamment du temps et de l'espace, dans l'immédiateté et l'universalité. Cela s'appelle la globalisation des marchés.

Moyennant quoi, la place financière suisse connaît des géométries variables. Elle déborde sur Londres et le grand-duché du Luxembourg, plaques tournantes où travaillent les succursales des banques helvétiques et où se domicilient leurs fonds de placement, à l'abri des insupportables contraintes sévissant dans cette Confédération qui tarde indûment à déréglementer et où un certain Otto Stich se montre si rétif à toute libéralisation des «conditions-cadre».

Le paquet défilé

Voyez le droit de timbre. Un impôt qui frappe l'émission et la négociation de titres ainsi que le paiement de primes d'assurances. Indiscuté en principe, l'allègement du droit de timbre a été décidé par les Chambres en décembre dernier et lié au «paquet» que le peuple et les cantons ont refusé le 2 juin.

Moins de dix jours après cette votation, les députés Feigenwinter (PDC/BL) au Conseil national et Alois Dobler (PDC/SZ) au Conseil des Etats déposaient deux initiatives parlementaires ayant la même teneur et tendant à mettre tout de suite en vigueur le fameux allègement, dégagé de toute mesure d'accompagnement au niveau de la fiscalité indirecte (TVA). Grâce à une procédure dont la rapidité et la confusion défient tous les règlements, d'avant comme d'après la réforme du Parlement, les Chambres ont fait plus que de donner suite aux deux initiatives, comblant même au passage quelques vœux non exprimés par les banquiers.

Ces derniers, qui annoncent des bénéfices record pour l'année courante mais refusent à leur personnel la compensation intégrale du renchérissement dès le 1^{er} janvier 1992, peuvent se déclarer

satisfaits, à leur manière, empreinte de discrétion et de gravité. Ils n'en continueront pas moins de parler tristement de la vie financière et de ses aléas, et ils accéléreront encore le mouvement de concentration entamé à petits pas ces dernières années.

Changement de cap

Après avoir gonflé leurs effectifs, notamment pour se présenter comme de gros et bons employeurs et ainsi mieux contrer l'initiative socialiste sur les banques refusée au printemps 84, ces dernières débauchent discrètement depuis des mois, et inversent la vapeur en matière de réseau: après la multiplication des succursales et autres agences, le nombre des guichets — non automatisés — va diminuer.

Et pour financer sa restructuration, le secteur bancaire compte sur la compréhension de l'Etat fédéral, sans compensation bien entendu. Encore un chapitre à écrire dans le grand livre des innombrables exemples de la socialisation des coûts combinée avec la privatisation des avantages. ■

EN BREF

Coopération entre Saint-Gall et le Vorarlberg au niveau des banques cantonale et du Land: la Banque cantonale de Saint-Gall et la Vorarlberger Landes-und Hypothekenbank.

Une exposition dans la région zurichoise rappelle que deux millions de Suisses ont servi sous des drapeaux étrangers. 600 000 Helvètes ont lutté dans la Légion étrangère française fondée en 1831, 700 Suisses ont pris part à la guerre civile espagnole commencée en 1936, la plupart pour la défense de la République et environ 900 Suisses ont participé à la 2^e guerre mondiale, dont 90% dans les Waffen-SS.

A noter: la chancellerie de l'Etat de Berne cherche un(e) traducteur(trice)-terminologue pour la traduction de français en allemand.

Une initiative pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat est en cours de lancement dans le canton de Zurich. Ce sont des personnalités de droite qui sont à l'origine du projet.